

---

## Demande du taux réduit de la TICFE

Référence : A317

Thématique : Transition écologique et énergétique

L'accise sur l'électricité, auparavant appelée Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE) ou encore Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE), est due par tous les consommateurs d'électricité au prorata de leur consommation. Elle figure sur la facture d'électricité.

Certains professionnels qui sont grands consommateurs d'électricité peuvent bénéficier d'un tarif réduit. Pour en bénéficier, l'entreprise doit remplir certaines conditions, à savoir être électro intensive et avoir un code d'activité compris entre 05.10Z et 39.00Z.

### Notre engagement

Déterminer si vous êtes éligible au taux réduit pour cette taxe.  
Le cas échéant, vous accompagner pour la rédaction et le dépôt de la demande.

### Notre offre

Vous êtes boulanger, pâtissier, brasseur, salaisonnier, imprimeur, métallier, gérant d'une scierie, nous calculons votre éligibilité.  
Si vous êtes effectivement éligible, nous complétons les différents documents Cerfa à produire.

### Les + de cette prestation

Nous allons jusqu'au bout du processus, à savoir :  
Procéder à la vérification obligatoire en fin de l'exercice comptable pour confirmer l'éligibilité au taux réduit et son montant, et vous accompagner pour une éventuelle demande de régularisation.

### Tarif

Forfait de 350€ (jusqu'à 3500€ d'économie pour l'entreprise), puis 700€ au-delà  
Le calcul de l'éligibilité est effectué au préalable, donc offert.

## Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté

65-69 rue Daubenton - 21000 Dijon | Tél : 03 73 55 20 20

N°SIRET : 130 026 073 00028

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

### Délivré par:

- 58 - CMA Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 21 - CMA Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 89 - CMA Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 39 - CMA Dole : 2 Rue Louis de la Verne - 39100 DOLE
- 71 - CMA Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 70 - CMA Vesoul : Espace de la Motte 5 RUE DU TALEROT 70000 VESOUL
- 25 - CMA Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 90 - CMA Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS
- 39 - CMA Lons-le-Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER

### Tarifs:

- Dirigeant - contact